

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 9 octobre 2009

Service instructeur Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

Service consulté

N° CP-2009-13-6-5

CONTRAT CADRE PLURIANNUEL AVENANTS AUX CONTRATS D'ASSAINISSEMENT AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (SIA) DE MOERNACH-KOESTLACH ET LE SIA DE DANNEMARIE ET ENVIRONS

Résumé: Il vous est proposé d'approuver les projets d'avenants aux contrats d'assainissement avec le SIA de MOERNACH-KOESTLACH et le SIA de DANNEMARIE et Environs qui ont pour objet le transfert, sur la dotation de Solidarité Urbain-Rural gérée par l'Agence de l'Eau, d'une partie des subventions départementales des tranches 2009 desdits contrats, à hauteur de 394 730 €.

Les SIA de MOERNACH-KOESTLACH et de DANNEMARIE et Environs ont signé respectivement le 13/07/2007 et le 21/07/2008, des contrats pour l'assainissement de leurs communes, couvrant les périodes 2007-2009 et 2008-2010, pour des montants de subventions départementales respectifs de 684500 € et 909548 €.

Afin d'utiliser au mieux les crédits de la dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau et réservée aux communes rurales, il vous est proposé de transférer sur cette dotation une partie des aides départementales consacrées aux travaux des tranches 2009 de ces deux contrats, comme suit :

- pour le SIA de MOERNACH-KOESTLACH, un montant de subventions de 211 700 € (relatif à trois opérations transférées),
- pour le SIA de DANNEMARIE et Environs, un montant de subventions de 183 030 € (relatif à deux opérations transférées).

Ces modifications font l'objet des avenants n°1 aux contrats avec le SIA de MOERNACH-KOESTLACH et le SIA de DANNEMARIE et Environs, joints en annexe.

Je vous propose donc d'approuver ce rapport et de m'autoriser à signer ces avenants induisant une économie globale de 394 730 \in pour les finances départementales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

AVENANT N°1

AU CONTRAT PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT N°1405

ENTRE

L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE

LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE MOERNACH-KOESTLACH (68)

- Vu la délibération n° 02/24 du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse fixant les dispositions communes applicables aux aides de l'Agence,
- Vu la délibération n° 02/25 du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse fixant les conditions générales d'attribution des aides financières aux collectivités territoriales pour les opérations d'assainissement et d'épuration,
- Vu le contrat cadre pour les opérations d'amélioration de la qualité des eaux, l'assainissement et l'épuration des eaux dans le Département du Haut-Rhin,
- Vu la délibération de la Commission des Aides Financières n°06C16 en date du 22/06/2006 approuvant le contrat,
- Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 29/06/2007 approuvant le contrat,
- Vu la délibération n° 06/47 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse relative aux conditions générales d'attribution des aides au titre de la solidarité urbain-rural,
- Vu la délibération n°08/37 portant délégation de pouvoir au Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse,

Entre,

- L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'Etat, représentée par son Directeur Général, et ci-après désignée par "l'Agence",
- Le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, Monsieur Charles BUTTNER, ciaprès désigné par "le Département",

d'une part,

Et.

- Le SIA de Moernach-Koestlach, représenté par son Président, Monsieur B. ENDERLIN, dûment habilité et ciaprès désigné par "la Collectivité",

d'autre part,

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

Article 1:

Le présent avenant a pour but d'intégrer dans le contrat des aides accordées au titre de la Solidarité Urbain-Rural, venant se substituer en partie, à la participation du Département.

Article 2:

Il est inséré un article 6 bis ainsi rédigé (dans l'article 6 "engagements de l'agence") :

«Article 6 bis : Engagements de l'Agence au titre de la Solidarité Urbain-Rural

L'Agence s'engage à apporter son concours financier à la Collectivité au titre de la Solidarité Urbain-Rural de la manière suivante :

Nature des travaux	Montant retenu	Montant d'aide (€)
Extension de collecte	368 500	110 550
Réseau de transport	305 500	101 150

Le montant de l'aide de l'Agence au titre de la Solidarité Urbain-Rural correspond à un montant total de 211 700 €, réparti comme suit :

Année	2007	2008	2009	Total
Montant d'aide (€)	0	0	211 700	211 700

Article 3:

L'article 8.1 ("engagement du département - échéancier ") est modifié comme suit :

Le concours financier apporté à la Collectivité pour la réalisation du programme de travaux énoncé à l'article 1, s'établit de la manière suivante :

	2007	2008	2009	Total
Montants retenus (€ HT)	0	367 000	1 016 000	1 383 000
Aides (€)	0	110 100	362 700	472 800

Article 4:

L'annexe 1 du contrat est remplacée par l'annexe jointe au présent avenant.

Les autres articles du contrat ne sont pas modifiés.

Etabli à Rozérieulles, le

Le Président du SIA de

du SIA de Moernach-Koestlach Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin

Le Directeur Général de l'Agence de l'Eau RHIN-MEUSE

Charles BUTTNER

Charles BOTTNE

ANNEXE 1: DESCRIPTIF SIMPLIFIE ET ECHEANCIER DES TRAVAUX AIDES

AGENCE Coût Prèvu Montant ret. Pu S % Aide Agence Montant Aide (E HT) AG (E HT) AG (E HT) FI TOTAL 07 en Euros (F 1000,00 G 1 000,00 SUB 40,00 Z4 400,00 Z			COMM	COMMUNE DE KOESTLACH - SIA DE MOERNACH ET KOESTLACH						г						
Principle Pinta anong Pi		Identif Contrat:	8002 - CPA14	104477 105												
Cocite No. Contents along Cocite No.		Territoire :	Rhin ar	mont												
Control Engineering Light Control England Light Light Control England Light Ligh	ĺ						`	GENCE		ר	DEPA	RTEMENT				
Collecter rue de Feidbach, Collecte rue de Feidbach, Collecte rue de Feidbach, Collecte rue Maréchal Ferrand. TOTAL 07 en Euros 61 000,006 51 000,006 51 000,006 51 000,006 51 000,006 52 4 400,007 53 7 000,007 53 7 000,007 54 400,007 54 400,007 54 400,007 54 400,007 54 400,007 54 400,007 54 400,007 54 400,007 55 7 000,007	Année		Ligne prog.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	Coût Prévu (€ HT)			-		Année	Montant aidable (€HT)			(EH iminés m3/j ECP,	OBSERVATIONS	
12.1 Collecte rue Maréchalf Errand. 101AL 07 en Euros 11000000 11000000 11000000 11000000 11000000 11000000 11000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 110000000 1100000000	2007		12,1	Collecte rue de Feldbach.	61 000,00	61 000,000 S			<u> </u>	0		<u> </u>	08	ſs	ération déja réalisée avec torisation de démarrage de	
12.1 Collecte tre Maréchal Ferrand 12.1 Collecte tre Maréchal Ferrand 10.100 to 110 ferrand 12.2 to 00.00 132 000.00 132 000.00 132 000.00 132 000.00 132 000.00 135 000.00 135 000.00 135 000.00 100 ferrand 135 000.00 100 ferrand 135 000.00				TOTAL 07 en Euros	61 000 00	61 000 00	+	24.40	00			+	†	ja J	Jence.	
Complement of the State (Secritard)	2008	MOERNACH	12.1		367 000,00	330 000 008		İ	ľ	0			100 00 110	Т	8006/2006 TaOa	
Complement of the Complement of Compleme		_		TOTAL 08 en Euros	367 000,00	330 000.00		L	L				100 00	Т	2007/2007	
1.2. Complement a false D9C8B076 au titre de la SUR : collecteur de transfert RD473 - STEP (Koestlach) 1.4. MOERNACH 12.2 Complement a false D9C8B077 au titre de la SUR : collecteur de transfert RD473 - STEP (Koestlach) 1.1. Construction d'une station d'épuration à Moernach de 750 EH. 1.1. Construction d'une station d'épuration à Moernach de 750 EH. 1.2. Sexais de réception des réseaux. 1.3. Complément à l'aide 09C6B077 au titre de la SUR : collecteur de transfert RD473 - SE 500,000 215 000,00 SUB 40,000 SUB 40,000 215 000,00 SUB 40,000 SU	2009		12,1	Complément à l'aide 09C68074 au titre de la SUR : Collecte et transfert rues de Kastelhern des Seinneires des Fontaines + miliorite pur des Vonces et annuelles des Fontaines et miliorite pur des Vonces et annuelles et annuelles des Vonces et annuelles des Vonces et annuelles et annuell				İ		0				9EH		
1.1 Complemental Flade OBC68077 au titre de la SUR : collecteur de transfert RD473 - Segipeneux STEP (Koestach) 215 000,000 215 000,00		HOWINGBOW HOW ITSBOX	ç	restrictly, was verginally, use i onitalities + collecte the use vergets et l'accordament fre du Chalet.												
1.1.1 Construction dure station d'épuration à Koestlach de 32UR : collecteur de transfert RD473 - 59 500,000 SuB 40,00 Castlacth de 32UR : collecteur de laison rue de Feldbach (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.2 Collecteur de laison rue de Seigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.2 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.2 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.2 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.3 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach 1.2.4 Collecteur de laison rue de Saigneurs - step		NOEST LACH, MOENIACH	7,2	Cotriplement à raide 09066076 au titre de la SUR : collecteur de haison rue des Seigneurs - STEP (Koestlach)		<u>s</u>				0			盂	_		
11.1 Construction d'une station d'épuration à Koestlach de 370 EH. 11.1 Construction d'une station d'épuration à Koerlach de 750 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.3 Expossible de 250 EH. 12.4 Expossible de 250 EH. 12.5 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.7 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.7 Expossible de 250 EH. 12.8 Expossible de 250 EH. 12.9 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.3 Expossible de 250 EH. 12.4 Expossible de 250 EH. 12.5 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.7 Expossible de 250 EH. 12.8 Expossible de 250 EH. 12.9 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.3 Expossible de 250 EH. 12.4 Expossible de 250 EH. 12.5 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.7 Expossible de 250 EH. 12.8 Expossible de 250 EH. 12.9 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.3 Expossible de 250 EH. 12.4 Expossible de 250 EH. 12.5 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.7 Expossible de 250 EH. 12.8 Expossible de 250 EH. 12.9 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.3 Expossible de 250 EH. 12.4 Expossible de 250 EH. 12.5 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.7 Expossible de 250 EH. 12.8 Expossible de 250 EH. 12.9 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.3 Expossible de 250 EH. 12.4 Expossible de 250 EH. 12.5 Expossible de 250 EH. 12.6 Expossible de 250 EH. 12.7 Expossible de 250 EH. 12.8 Expossible de 250 EH. 12.9 Expossible de 250 EH. 12.0 Expossible de 250 EH. 12.1 Expossible de 250 EH. 12.2 Expossible de 250 EH. 12.3 Expossible de 250 EH. 12.4 Ex		KOESTLACH, MOERNACH	12,2	Complement à l'aide 09C68077 au titre de la SUR : collecteur de transfert RD473 - STEP (Koestlach)		<u>.</u>				-		•	<u> </u>			
12.1 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.2 Decomezion de fetang rue des reseaux. 12.1 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.2 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.3 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.4 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.5 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.6 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.7 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.8 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.9 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.1 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.2 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.3 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.4 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.5 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.6 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.7 Decomezion de fetang rue Maréchal Ferrand. 12.8 Boologo Sub R 40,00 Collecteur de liaison rue de la Chapelle (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de seigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de seigneurs - step (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de liaison rue de relabach (Koestlach) au réseau de Moernach + collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert R		KOESTLACH	= :	Construction d'une station d'épuration à Koestlach de 370 EH.	215 000,00	215 000,000 S					215 000,00		000,000		PORT 2008/2009	
12.5 Décomexion de Yelang rue Maréchal Ferrand. 12.1 Décomexion de Yelang rue Maréchal Ferrand. 12.2 Décomexion de Yelang rue Maréchal Ferrand. 12.1 Collecte et transfert rues de kastelberg, des seigneurs, des fontaines + collecte rue des Segono Sub 40,00 Collecte et transfert rues de kastelberg, des seigneurs, des fontaines + collecte rue des Segono Sub 40,00 Collecteur de liaison rue de Feldbach (Koestlach) au réseau de Moernach 175 700,00 Collecteur de liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2171200,00 Collecteur de Liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 2		KOESTLACH, MOERNACH		Construction d'arte station d'éput attoir à Moetriach de 750 p.m. Essais de réception des réceaux	364 000,00	364 000,000 8				0.0	364 000,00	40,00	600,000 750		PORT 2008/2009	
12.1 Collecte et transfert rues de kastelberg, des seigneurs, des fontaines + collecte rue des 368 500,000 368 500,000 SuB 40,00 147 400,00 174 400,00 175 700,00 175		MOERNACH		Déconnexion de l'étang rue Maréchal Ferrand.	21 500 00	21 500 005	_			5 6	59 500,00	00,00	850,00		PORT 2007/2008/2009	
Vergets et raccordement rue du chalet. Vergets et raccordement rue du chalet. Vergets et raccordement rue du chalet. Vergets et raccordement rue du chalet. Vergets et raccordement rue de Chapelle (Koestlach) au réseau de Moernach 175 700,00 154 500,00 154 600,00 154 600,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 400,00 154 500,00		KOESTLACH	12,1	Collecte et transfert rues de kastelberg, des seigneurs, des fontaines + collecte rue des	368 500,00	368 500,000 8		7	4	5 6	7 300,000	00'00	305		FUR! 2007/2008/2008	
+ collecteur de liaison rue de Feldbach (Koestlach) au réseau de Moernach 12.2 Collecteur de liaison rue des seigneurs - step (Koestlach) 12.2 Collecteur de liaison secteur Kirchberg (Koestlach) 12.2 Collecteur de liaison secteur Kirchberg (Koestlach) 12.2 Collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD 24 - step - TOTAL 09 en Euros 1 771 200,00 1 687 000,00 1 1042 900,00 1 1383 000,00 1 1383 000,00 1 1383 000,00 1 1383 000,00 1 1383 000,00 1 1383 000,00 1 1 1383 000,00 1 1 1383 000,00 1 1 1383 000,00 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		KOESTLACH, MOERNACH	12,2	vergers et raccordement rue du chalet. Collecteur de liaison rue de la Chapelle (Koestlach) au réseau de Moemach	118 000 00	118 000 000 8					110 000 00				000000000000000000000000000000000000000	
175 700,00 154 500,00 State that the figure of the state		TO ESTON	2	+ collecteur de liaison rue de Feldbach (Koestlach) au réseau de Moernach		-							00,00	<u> </u>	FURI 2007/2008/2008	
12.2 Collecteur de transfert RD 24 - Step + collecteur de transfert RD 473 - Step + collecteur de transfert RD 24 - Step + Collecteur de transfert RD 24 - Step + Collecteur de transfert RD 24 - Step + Collecteur de transfert RD 24 - Step + Collecteur de transfert RD 27 - Step + Collecteur de transfert RD 24 - Step + Collecteur de transfert RD 24 - Step + Collecteur de transfert RD 27 - Step + Collecteur de transfert RD 470,00 154 400,00 178 000,00 362 700,00 TOTAL GENERAL DU CONTRAT EN EUROS 2 139 200,00 2 078 000,00 1 042 900,00 1 383 000,00 472 800,00		NOT STORY	7'7,	Collecteur de lisions content Kindhara (Koestlach)	175 700,00	154 500,00				0	00'000 09			24,00		
09 en Euros 1711 200,00 1 687 600,00 886 500,00 1 1016 000,00 362 700,00 EN EUROS 2 139 200,00 2 078 600,00 1 1042 900,00 1 1383 000,00 472 800,00		MOERNACH	12,2	Collecteur de transfert RD 24 - step + collecteur de transfert RD473 - step.	389 000,000	386 000,000	_				178 000 00		400.00	ů.	PORT 2008/2009	
EUROS 2 139 200,00 2 078 000,00 1 1 1 042 900,00 1 1 383 000,00				09 en Euros 1	_	1 687 000,00	-		L		1 016 000,00		700,00	T		
				EUROS		2 078 000,00	H	1 042 900	00,		1 383 000,00	472	800,00	Γ		

REMARQUE

Abréviations:

code agence:

année d'inscription au programme départemental et agence

11.1: nouvelle station; 11.2: amélioration station, 11.3. Traitement valorisation des Boues; 11.4: dispositif auto surveillance
11.5: Equipement annexe; 11.6: Assaintssement non collectif; 11.7: Etude; 11.8: Aute opération
12.1: réseaux neufs collecte; 12.2: réseaux meufs transports;
12.3: réseaux neufs collecte; 12.4: Amélioration de la gestion;
12.5: Réhabilitation de réseau, 12.6: Étude
12.7: autre opération
SUB: subvention; PSI: Pret sans intérét; PSIT: prêt transformable

AVENANT N°1

AU CONTRAT PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT N°1748

ENTRE

L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE

LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE DANNEMARIE (68)

- Vu la délibération n° 06/43 modifiée du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse fixant les dispositions communes applicables aux aides de l'Agence,
- Vu la délibération n°06/44 du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse relative à la sélectivité des aides,
- Vu la délibération n°06/45 modifiée du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse relative aux opérations d'assainissement des collectivités publiques,
- Vu la délibération n°06/69 du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse relative à la délimitation et à la mise en œuvre de zones de tarification et d'intervention,
- Vu la décision du Directeur Général de l'Agence rendue sur avis conforme à l'approbation du présent contrat pluriannuel émis par la Commission des Aides Financières dans sa délibération n° 08C02 en date du 3 avril 2008,
- Vu la délibération n°2005-32 du Conseil d'administration de l'Agence du 20 octobre 2005 donnant délégation de pouvoir au Directeur Général de l'Agence,
- Vu le contrat cadre pour les opérations d'amélioration de la qualité des eaux, l'assainissement et l'épuration des eaux dans le Département du Haut-Rhin,
- Vu la décision du Conseil Général du Haut-Rhin en date du 4 juillet 2008.
- Vu la délibération n° 06/47 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse relative aux conditions générales d'attribution des aides au titre de la solidarité urbain-rural,
- Vu la délibération n°08/37 portant délégation de pouvoir au Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse,

Entre.

- L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'Etat, représentée par son Directeur Général, et ci-après désignée par "l'Agence",
- Le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, Monsieur Charles BUTTNER, ciaprès désigné par "le Département",

d'une part,

Et,

- Le SIA de Dannemarie, représenté par son Président, Monsieur F. GISSINGER, dûment habilité et ci-après désigné par "la Collectivité",

d'autre part,

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

Article 1:

Le présent avenant a pour but de transférer, au titre de la Solidarité Urbain-Rural, une partie des aides initialement accordées par l'Agence et le Département.

Article 2:

L'article 6 ("Engagements de l'Agence ") est modifié comme suit :

«

ENGAGEMENTS DE L'AGENCE

L'Agence s'engage à apporter son concours financier à la Collectivité pour la réalisation du programme de travaux énoncé à l'article 2, de la manière suivante :

	2008	2009	Total
Montants prévus (€ HT)	1 202 143	1,621,837	2 823 980
Montants retenus (€ HT)	926 187	1 199 832	2 126 019
Aides totales (€)	370 830	663 200	1 034 030
Dont aides au titre de la SUR (€)	0	427 100	427 100

Engagements au titre de la solidarité urbain/rural

En concertation avec le Département, l'Agence s'engage à apporter une aide financière au titre de la Solidarité Urbain Rural (SUR). Cette aide se substitue en partie à l'aide financière pouvant être apportée par le Département pour le programme de travaux considéré par le présent contrat et se répartit de la manière suivante :

Nature des travaux	Montant retenu	Montant d'aide (€)
Extension de collecte	610 072	427 100

Année	2008	2009	Total
Montant d'aide (€)	0	427 100	427 100

>>

Article 3:

L'article 9.1 ("Engagements du département - échéancier") est modifié comme suit :

«

ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Echéancier

Le concours financier apporté à la Collectivité pour la réalisation du programme de travaux énoncé à l'article 2, s'établit comme suit :

	2008	2009	Total
Montants retenus (€ HT)	1 181 900	727 200	1 909 100
Aides (€)	403 578	257 150	660 728

Article 4:

L'annexe 1 du contrat est remplacée par l'annexe jointe au présent avenant.

Les autres articles du contrat ne sont pas modifiés.

Etabli à Rozérieulles, le

S.I.A.

DANNEMARIE

RETZWILLER

TRAUBACH LE BAS

TRAUBACH LE HAUT

WOLFERSDORF

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin Le Directeur Général de l'Agence de l'Eau RHIN-MEUSE

Charles BUTTNER

ANNEXE 1 : DESCRIPTIF SIMPLIFIE ET ECHEANCIER DES TRAVAUX AIDES

Contrat dentif erritoire Rhin amon CPA1748 92730 SIA DE DANNEMARIE, RETZWILLER ET WOLFERSDORF

AGENCE

Coût Prévu (€ HT) Montant ret. AG (€ HT)

Année

Localisation

Ligne prog.

2008

TRAUBACH-LE-BAS

TRAUBACH-LE-BAS, TRAUBACH-LE-HAUT

12,1 12,2

éseau principal + DO2 + DO3

2009

TRAUBACH-LE-BAS

12,1

Opération spécifique Département : Traubach-le-Bas - Branchements particuliers sur Traubach-le-Bas (TB - T4 - limite communale à D03 tranche 2) : pose d'un collecteur unitaire rue Principale entre la rue des Bergers et la limite communale avec Traubach

OTAL 08 en Euros

139 630,00 **1 202 143,00**

265 217,00 480 591,00

Traubach-le-Haut (TH - T1 - B0 tranche 1): Station de relevage + passage du pont su Traubach-le-Haut (TH - T1 - B0 tranche 2): Bassin de pollution 130 m3 + D01

555 917,00 85 652,00 141 356,00

37,00 37,00 37,00

173 530,00 31 339,00 32 708,00

142EH 482EH 130m3/j

94EH

REPORT 2010/2009

TRAUBACH-LE-BAS TRAUBACH-LE-BAS

12,3 12,1

égulation et DO1

Desserte de la rue des Bergers - collecteur EU gravitaire 360 ml + poste de

efoulement + refoulement 115 ml

TB - T3 - DO3 - DO1 tr. 2 : unitaire rue dit Muehlenweg et CD14 bis jusqu'à l'intersection de la rue de Kleinfeldweg (527 ml) + DO2 + (TB - T4 - limite communale DO3 tr. 1) : unitaire rue Principale entre DO3 et rue des Bergers (45 ml) + DO3

raubach-le-Bas (TB - T2- BO) : Bassin de pollution 350 m3 y compris ouvrage de

Traubach-le-Bas (TB - T1-BO - STEP): transfert des effluents entre le BO et la STEP

316 705,00

Opération spécifique Département : Traubach-le-Bas - Branchements particuliers sur

DESCRIPTION DES TRAVAUX

TRAUBACH-LE-BAS

TRAUBACH-LE-BAS TRAUBACH-LE-HAUT TRAUBACH-LE-HAUT

12,1 12,2 12,3

le-Haut (702 ml)

TRAUBACH-LE-HAUT

TRAUBACH-LE-HAUT

3

45 ml rue du Lavoir + 20 mt vers le lotissement + DO4 - Aide SUR

OTAL GENERAL DU CONTRAT EN EUROS

OTAL 09 en Euros

1 909 100,00

660 728,00

200,00

379 087,00

459 825,00

(731 ml) + DO2 + DO3 - Aide SUR Traubach-le-Haut (TH - T3 - rue de la Forêt - passage de rivière) : pose d'un unitaire

14 bis puis le long du ruisseau entre le bassin d'orage et 2ème passage de ruisseau

raubach-le-Haut (TH - T2 passage de rivière - B0) : pose d'un collecteur unitaire CD

e long du ruisseau du 2ème passage de rivière jusqu'à la rue de la forêt (710 ml) +

12,1

S Ad % Aide Agence En Euros Montant Aide Total (€HT) Année aidable (€HT)

Montant

%

Montant subv. En

éliminés m3/j ECP, Ē

OBSERVATIONS

Euros (a)

27 830,00 107 189,00

914EH

132 497,00

DEPARTEMENT

98 529,00 **926 187,00** 218 431,00 SUB 263 149,00 346 078,00 SUB SUB SUB BUS BUS BUS BUS 0,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 70,00 40,00 0,00 160 200,00 28 800,00 47 100,00 234 100,00 138 530,00 105 400,00 39 500,00 87 400,00 160 200,00 28 800,00 47 100,00 0,00 105 400,00 234 100,00 138 530,00 39 500,00 87 400,00 0,00 469 000,00 84 700,00 88 400,00 358 100,00 37,00 121 000,00 23,00 289 700,00 37,00 226 600,00 37,00

186 500,00 85 100,00

> 52 220,00 83 842,00

34EH

anticipation en 2007 Opération réalisée par

350m3/j 122EH

23,00

403 578,00

2 126 019,00 1 199 832,00 400 321,00 71 870,00 117 569,00 334 393,00 SUB 1 034 030,00 663 200,00 193 000,00 193 000 00

Abréviations: REMARQUE:

année d'inscription au programme départemental et agence

Boues; 11.4 : dispositif auto surveillance 11.1 : nouvelle station; 11.2 : amélioration station; 11.3 : Traitement valorisation des

11.5 : Equipement annexe; 11.6 : Assainissement non collectif; 11.7 : Etude; 11.8

code agence

Autre opération

12.1: réseaux neufs collecte;12.2: réseaux neufs transports; 12.3: Dépoilution par temps de pluie; 12.4: Amélioration de la gestion; 12.5: Réhabilitation de réseau; 12.6: Etude; 12.7: autre opération

SUB:subvention; PSI: Prêt sans intérêt; PSIT: prêt transformable